



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

Mémoires / Abdou Diouf
éd. Seuil, 2014
cote : 60.286

La parution des Mémoires d'Abdou Diouf, en 2014, a fait sensation.

L'homme politique s'était en effet montré, jusqu'alors, très discret sur la gestion de l'Etat sénégalais pendant les quarante années qu'il avait passées à sa tête. Il paraissait improbable qu'Abdou Diouf témoigne sur ces décennies suivant l'indépendance du pays, dont il fut, après 1980, l'acteur politique principal. Il l'a fait pourtant dans cet ouvrage de près de 400 pages.

La première partie des Mémoires correspond, de 1963 à décembre 1980, à sa carrière de haut fonctionnaire, de ministre et de premier ministre, au service du premier président du Sénégal indépendant, Léopold Sédar Senghor.

La seconde partie, porte, après la démission de celui-ci, sur ses mandats successifs de président de la République, de 1981 au 1/03/2000, date de la prestation de serment de son successeur et vainqueur dans les urnes, Abdoulaye Wade lors d'une passation de service, démocratiquement exemplaire.

- - -

Les onze chapitres de l'ouvrages scandent l'histoire vécue de ce grand serviteur de l'Etat selon une chronologie rigoureuse qui organise la narration des événements liés à la conduite du pays, depuis l'entrée en fonction du jeune et brillant administrateur débutant, sorti major de l'ENFOM (Ecole nationale de la France d'Outre-mer) qui le forma, en 1960, année de l'indépendance du pays, jusqu'au soir éprouvant du 19 mars 2000 où, écrit-il « par la volonté exprimée dans les urnes, le pouvoir que m'avait confié le peuple était en train de basculer dans le camp adverse... Seul avec les miens, devant Dieu et face à l'histoire le film de ma vie publique défila devant moi en quelques secondes en une sorte d'effet synoptique ».

Avant de livrer au lecteur ce qu'il veut lui faire connaître de ce film de sa vie publique, Abdou Diouf prend l'honnête précaution d'ouvrir son ouvrage par l'adage wolof selon lequel « la sagesse recommande de ne pas dire tout ce que l'on sait ».



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

Avec beaucoup d'humilité l'auteur, dans la première partie des « mémoires », s'attache presque exclusivement à rendre hommage à celui qui fut son maître incontesté, dont il a « tout appris », son modèle parfait, le président Léopold Sédar. Senghor, « cet homme (écrit-il) que j'ai eu le bonheur de côtoyer et de servir dès les premières années de mon engagement au service de mon pays ».

Nommé secrétaire général de la présidence à l'âge de 27 ans, en 1964, le jeune haut fonctionnaire devint le collaborateur le plus proche et sans doute le plus efficace du « président poète » et fut chargé de responsabilités croissantes jusqu'à devenir, en 1970, adoubé par son mentor, un premier ministre âgé seulement de 35 ans. Pendant ces années, écrit l'auteur, « c'est dans la gestion quotidienne de l'Etat aux côtés du président Senghor que mon action s'est surtout fait sentir et je dois souligner que la finalité de cette action était avant tout la consolidation de l'Etat du Sénégal, la bonne gouvernance, le développement économique, dans le respect de nos valeurs et de nos alliances ».

Quand il se retira, Léopold Sédar Senghor confia à son disciple, qu'on avait pu croire effacé et sans grande ambition personnelle, la direction de l'Etat en lui demandant d'accéder à la magistrature suprême dans laquelle il fut investi, le premier janvier 1981.

Dès lors les Mémoires illustrent les difficultés à gérer et diriger sans naufrage ce pays, d'une tradition culturelle remarquable et d'une image internationale très valorisée, mais sans grandes ressources économiques et agité de manière récurrente par des contestations sociales.

Les Mémoires, riches en anecdotes événementielles, nourries de la remémoration des grands faits politiques autant que des intrigues personnelles et des luttes fratricides qui occupèrent constamment, pendant ces quatre décennies, les élites gouvernementales, en apprennent autant au lecteur par ce qui est dit que par ce qui ne l'est pas. Les choix faits par l'auteur pour transmettre à la postérité l'image d'un bilan qui se veut très positif, selon la loi du récit autobiographique d'un responsable public, indiquent en creux des zones plus troubles ou plus structurellement dérangeantes de la vie de l'Etat et du peuple sénégalais.

L'ouvrage est donc à replacer en perspective des travaux critiques des historiens et des politologues sur ces années marquées pour le pays par les lames de fond tant au plan économique, avec le déclin de la production industrielle et de la filière arachidière, qu'au plan social avec l'appauvrissement dont ont été victimes les populations et au plan politique avec l'accentuation de la pression des institutions internationales, particulièrement manifestes dans les contraintes de l'ajustement structurel, la dévaluation imposée du Franc CFA en 1994, et une dépendance financière, voire politique, croissante de l'Etat sénégalais par rapport aux bailleurs de fonds internationaux, toutes évolutions de grande ampleur dont l'homme d'Etat fut certainement conscient, mais contre lesquelles sa compétence politique demeura finalement impuissante, malgré ses efforts de modernisation du secteur agricole et industriel.

On doit cependant faire hommage au personnage d'exception que fut A. Diouf de s'être consacré entièrement, dans un parcours sans faute de grand administrateur et de dirigeant, au service de l'Etat, avec ce qu'il a fallu, d'habileté, de dévouement, d'intelligence et de finesse pour naviguer hors des tempêtes des difficultés nationales et des pressions



Académie des sciences d'outre-mer

internationales dans le contexte des graves crises économiques et sociales vécues par les pays africains au lendemain des indépendances.

Les Mémoires illustrent particulièrement les importantes responsabilités diplomatiques de celui qui fut reconnu, consulté et respecté par ses interlocuteurs des pays du Sud et du Nord comme un grand Homme d'Etat. Deux fois Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine, A. Diouf fut mêlé activement aux grands enjeux politiques mondiaux de la fin du XXe siècle, qu'il s'agisse de la lutte contre l'apartheid en Afrique australe, des conflits du Proche-Orient, des missions confiées par l'ONU et ses institutions spécialisées, de la francophonie, de la gestion compliquée du leader libyen etc. Concurrément, il dut affronter et maîtriser les graves événements frontaliers ou régionaux de la Gambie, de la Mauritanie et de la Casamance.

La lecture de l'ouvrage confirme qu'A. Diouf fut un dirigeant adepte du compromis, de la tolérance et de l'ouverture à la diversité. Son attitude par rapport à la situation religieuse au Sénégal fut à cet égard exemplaire. Cultivant d'excellentes relations avec les chefs religieux musulmans et chrétiens (dans un pays musulman à 90 %), il sut défendre une conception particulièrement vigilante de la laïcité. Recevant le pape Jean-Paul II, en février 1992, A. Diouf s'en expliqua dans son discours d'accueil, où il présenta le Sénégal comme « un pays de tolérance et de laïcité active » où « le peuple sénégalais s'est donné une constitution qui garantit à tous la liberté de conscience, la profession et la pratique libre de la religion ».

- - -

Le président A. Diouf, qui devint en 2002 pour deux mandats consécutifs secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, laisse finalement, à la lecture de ces Mémoires qu'il clôture par le constat amer de la solitude de l'homme au pouvoir et l'expression de sa gratitude à son peuple, l'image d'un excellent gestionnaire de l'Etat sénégalais et d'un démocrate convaincu dans un continent où ces qualités ne sont pas toujours assez représentées.

Jean-Marie Breton